

N° CAS: MSDS

MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
:
Code du produit : 3321F

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.
Réservé à un usage professionnel.

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba
400005 Mumbai - INDIA
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699
info@lobachemie.com - www.lobachemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif pour les métaux, H290
catégorie 1
Toxicité aiguë (par voie H302
orale), catégorie 4
Toxicité aiguë (par voie H311
cutanée), catégorie 3
Lésions oculaires H318
graves/irritation oculaire,
catégorie 1
Sensibilisation cutanée, H317
catégorie 1
Cancérogénicité, H351
catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05



GHS06



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Mentions de danger (CLP)

H290 - Peut être corrosif pour les métaux.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H311 - Toxique par contact cutané.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H351 - Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence (CLP)

P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
DICHLOROMETHANE For Synthesis	(N° CAS) 75-09-2 (N° CE) 200-838-9 (N° Index) 602-004-00-3	80 - 85	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 2, H351 STOT SE 3, H336 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE FOR SYNTHESIS	(N° CAS) 538-75-0 (N° CE) 208-704-1 (N° Index) 615-019-00-5	15 - 20	Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Eye Dam. 1, H318 Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Sens. 1, H317
---	---	---------	--

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Susceptible de provoquer le cancer.
Premiers soins après inhalation	: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/.... Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Toxique par contact cutané. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Eau pulvérisée.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
------------------------------	---

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence	: Eloigner le personnel superflu.
----------------------	-----------------------------------

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
Procédures d'urgence	: Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Clear Colorless to light yellow.

Odeur : Sucré(e).

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 87 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.24
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Surchauffe.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Toxique par contact cutané.

ATE CLP (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
----------------------	-----------------------------

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

ATE CLP (voie cutanée)	300 mg/kg de poids corporel
------------------------	-----------------------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

DICHLOROMETHANE For Synthesis (75-09-2)

Log Pow	1.25
---------	------

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR)	: 2927
N° ONU (IMDG)	: 2927
N° ONU (IATA)	: 2927
N° ONU (ADN)	: 2927
N° ONU (RID)	: 2927

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IMDG)	: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Désignation officielle de transport (IATA)	: Toxic liquid, corrosive, organic, n.o.s.
Désignation officielle de transport (ADN)	: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Désignation officielle de transport (RID)	: LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A.
Description document de transport (ADR)	: UN 2927 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A., 6.1 (8), II, (D/E)
Description document de transport (IMDG)	: UN 2927 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A., 6.1 (8), II
Description document de transport (IATA)	: UN 2927 Toxic liquid, corrosive, organic, n.o.s., 6.1, II
Description document de transport (ADN)	: UN 2927 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A., 6.1 (8), II
Description document de transport (RID)	: UN 2927 LIQUIDE ORGANIQUE TOXIQUE, CORROSIF, N.S.A., 6.1 (8), II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (ADR)	: 6.1, 8



IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (IMDG)	: 6.1, 8



IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 6.1 (8)
Etiquettes de danger (IATA)	: 6.1, 8

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité



ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : 6.1 (8)

Etiquettes de danger (ADN) : 6.1, 8



RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : 6.1 (8)

Etiquettes de danger (RID) : 6.1, 8



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : II

Groupe d'emballage (IMDG) : II

Groupe d'emballage (IATA) : II

Groupe d'emballage (ADN) : II

Groupe d'emballage (RID) : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : TC1

Dispositions spéciales (ADR) : 274

Quantités limitées (ADR) : 100ml

Quantités exceptées (ADR) : E4

Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP15

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T11

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP2, TP27

Code-citerne (ADR) : L4BH

Dispositions spéciales pour citernes (ADR) : TU15, TE19

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Véhicule pour le transport en citerne	: AT
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV13, CV28
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S9, S19
Danger n° (code Kemler)	: 68
Panneaux oranges	:



Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	: D/E
Code EAC	: 2XE
Code APP	: B

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	: 274
Instructions d'emballage (IMDG)	: P001
Instructions d'emballages GRV (IMDG)	: IBC02
Instructions pour citernes (IMDG)	: T11
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG)	: TP2, TP27
N° FS (Feu)	: F-A
N° FS (Déversement)	: S-B
Catégorie de chargement (IMDG)	: B
Arrimage et manutention (Code IMDG)	: SW2
Propriétés et observations (IMDG)	: Toxic if swallowed, by skin contact or by inhalation. Causes burns to skin, eyes and mucous membranes.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	: E4
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	: Y640
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	: 0.5L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	: 653
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	: 1L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	: 660
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	: 30L
Dispositions spéciales (IATA)	: A4, A137
Code ERG (IATA)	: 6C

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	: TC1
Dispositions spéciales (ADN)	: 274, 802
Quantités limitées (ADN)	: 100 ml
Quantités exceptées (ADN)	: E4
Transport admis (ADN)	: T
Équipement exigé (ADN)	: PP, EP, TOX, A

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

Ventilation (ADN) : VE02

Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 2

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : TC1

Dispositions spéciales (RID) : 274

Quantités exceptées (RID) : E4

Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC02

Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP15

Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T11

Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP2, TP27

Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : L4BH

Dispositions spéciales pour les citernes RID (RID) : TU15

Catégorie de transport (RID) : 2

Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID) : CW13, CW28, CW31

Colis express (RID) : CE5

Numéro d'identification du danger (RID) : 68

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 3, Présente un très grave danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

Danemark

Class for fire hazard	: Classe III-1
Store unit	: 50 litre
Remarques concernant la classification	: Inflammable d'après le ministère de la Justice danois; Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
Recommandations réglementation danoise	: L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), catégorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4
Carc. 2	Cancérogénicité, catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

N,N'-DICYCLOHEXYLCARBODIIMIDE, 1M SOLUTION IN DICHLOROMETHANE

Fiche de données de sécurité

H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
------	--

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit